

Séance du 20 décembre 2018

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du bilan social 2017

Rapporteur : Philippe Laurent

Tous les deux ans, la ville de Sceaux élabore le rapport sur l'état de la collectivité au 31 décembre de l'année précédente, conformément à la réglementation. Elle rédige à cette occasion un bilan social qui complète et enrichit le rapport sur l'état de la collectivité.

Le bilan social 2017 ci-joint est une photographie du personnel de la Ville et du Centre communal d'action sociale à un moment donné, soit le 31 décembre 2017. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la communication du rapport ci-joint.